

SOCIETE SATSANG ECKANKAR CÔTE D'IVOIRE
CONGRES ECK AFRICAINE DE L'AVENTURE DE L'ÂME 2024

Directives pour les Réservations d'Hébergement

INFORMATIONS GENERALES

1. La date limite pour toutes les réservations d'hébergement est fixée au 25 Juillet 2024.
2. Les participants au congrès ECK Africain 2024 sont priés d'effectuer leurs réservations le plus tôt possible, en particulier ceux qui souhaitent séjourner à l'auberge INJS. Compte tenu de la forte demande pour cette auberge INJS, il est vivement conseillé aux participants au congrès ECK de payer une nuitée pour garantir leur réservation ferme.
3. Vous êtes priés de payer au moins une nuitée pour vos réservations. Vous pouvez les solder en ligne avant la date limite du 25 Juillet 2024, ou directement à votre arrivée dans votre hôtel. Dans le cas de l'auberge INJS, vous pouvez le **solder** en ligne avant la date limite, ou à votre arrivée en contactant l'équipe Hébergement du congrès ECK.
4. Les réservations effectuées en ligne sans paiement immédiat/instantané seront automatiquement annulées après 3 jours (72 heures), si le paiement n'est pas reçu pendant cette période de 3 jours.

ANNULATION DE RESERVATIONS

- Les règles d'annulation des réservations de chambres varient d'un hôtel à un autre. Pour toute requête d'annulation, après que la chambre ait été réservée et payée par Eckankar Côte d'Ivoire, le participant au congrès ECK devra s'adresser directement à l'hôtel.
- Pour éviter toute pénalité monétaire ou tout autre embarras, il est conseillé au participant au congrès ECK d'informer au plus tôt et vite le coordonnateur de l'équipe hébergement de Côte d'Ivoire, sur son intention d'annuler sa réservation d'hébergement.
- Cependant, veuillez noter que le remboursement n'est pas possible si la chambre a déjà été réservée et payée par Eckankar Côte d'Ivoire avant votre annulation.